



LA TROMPETTE/GETTY IMAGES

## Facebook bloque l'accès à la Trompette au Canada

Les conséquences attendues du projet de loi C-18

- Abraham Blondeau
- [12/09/2023](#)

Le 11 août, une abonnée de la *Trompette* m'a envoyé une capture d'écran de la page Facebook de la *Trompette*. On peut y lire ce qui suit : « Ce contenu n'est pas visible au Canada. En réponse à la législation du gouvernement canadien, les contenus d'actualité ne peuvent pas être affichés au Canada. » Du jour au lendemain, la *Trompette* ne peut plus atteindre les personnes au Canada sur l'un des plus grands sites de médias sociaux au monde. En un simple tour de main numérique, la vérité en ligne peut facilement être effacée.

Et il n'y a pas que la *Trompette*. Le *New York Times*, *CNN*, *CBC*, le *Washington Post* et toutes les autres chaînes d'informations sont également bloquées. Que vous soyez libéral, conservateur, canadien ou étranger, vous êtes bloqué. Maintenant l'un des moyens les plus efficaces pour les médias indépendants de concurrencer les grands réseaux a disparu.

PT\_FR

Tout ceci est une réaction à l'adoption du projet de loi C-18 : la Loi sur les nouvelles en ligne. Le gouvernement Trudeau a introduit cette loi sous prétexte de « renforcer l'équité » du contenu des nouvelles canadiennes, mais en réalité, elle *renforce le contrôle du gouvernement* sur les médias canadiens. Il ne s'agit pas d'une conséquence involontaire ; c'était toujours le résultat escompté.

Pendant des décennies, la *Trompette* a souligné une prophétie dans Amos 8 : 11 sur la vérité devenant inaccessible—rare comme l'eau pendant une famine. À l'ère de l'information, il peut sembler impossible que cette prophétie se réalise. Mais pour les 24 millions d'utilisateurs canadiens de Facebook, elle s'est rapprochée de la réalité.

## Agenda néfaste

Depuis son arrivée au pouvoir en 2015, le Premier ministre Justin Trudeau a entrepris une stratégie délibérée pour influencer et contrôler les médias grand public. Le gouvernement y détient déjà une participation par l'intermédiaire du radiodiffuseur public, la Société Radio-Canada (SRC). Le gouvernement Trudeau a également distribué 600 millions de dollars de subventions et de renflouements à des centaines d'organes de presse, ce qui a permis d'éviter la faillite de bon nombre d'entre eux. Ces subventions constituent une incitation importante à couvrir des informations favorables au premier ministre.

Toutefois, les organes d'information indépendants et non subventionnés ont été en mesure de rivaliser grâce à la portée des réseaux sociaux. Le projet de loi C-18 vise à éliminer les médias indépendants du paysage.

La Loi sur les nouvelles en ligne a été déposée le 5 avril 2022. Le résumé de la loi dit : « Le texte réglemente les intermédiaires de nouvelles numériques afin de renforcer l'équité sur le marché canadien des nouvelles numériques et de contribuer à sa viabilité. » Le principe de la loi est que les « intermédiaires de nouvelles numériques », tels que les sites des réseaux sociaux ou les agrégateurs d'informations, devraient partager avec les médias canadiens les revenus provenant du partage de leur contenu. Par exemple, si quelqu'un partage un lien vers un article de *CTV News* sur Facebook, ce dernier devra payer une redevance et cet argent sera reversé à un média canadien. Comme l'a écrit Lee Harding dans le *Western Standard*, le projet de loi C-18 est contre-intuitif : « Si quelqu'un installe un panneau d'affichage et qu'il dirige quelqu'un vers une entreprise, l'annonceur sera-t-il facturé parce que sa publicité a réellement fonctionné ? Non. Quoi qu'il en soit, c'est ainsi que le projet de loi C-18 fonctionne en réalité. »

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) est chargé de déterminer avec autorité qui est soumis à ces réglementations. Toutefois, le projet de loi permet au « gouverneur en conseil »—le premier ministre—de donner des instructions au CRTC sur la manière dont le projet de loi est mis en œuvre. Ce projet de loi a reçu la sanction royale le 22 juin.

Les sites des réseaux sociaux sont désormais contraints de prendre une décision : commencer à verser de l'argent aux sites d'information canadiens pour un service fourni par ces derniers, ou supprimer les contenus d'actualité du Canada. M. Trudeau a provoqué une guerre avec les réseaux sociaux et ceux-ci sont prêts à riposter.

## La guerre de Meta

Le 1<sup>er</sup> août, Meta a publié ce qui suit sur son site Web :

Il y a près d'un an, nous avons fait part de nos craintes que la Loi sur les nouvelles en ligne ne nous oblige à réfléchir à si nous devrions continuer à autoriser le partage de contenus d'actualité sur nos plateformes ou non. Nous avons fait preuve de transparence et avons clairement fait savoir au gouvernement canadien que la loi donne une fausse idée de la valeur que les organes d'information reçoivent lorsqu'ils choisissent d'utiliser nos plates-formes. [...]

Bien que le processus d'élaboration de règlements en vertu de la Loi sur les nouvelles en ligne soit en cours, ce processus n'est malheureusement pas en mesure d'apporter des changements aux caractéristiques fondamentales de la législation qui ont toujours été impraticables. La seule façon de se conformer raisonnablement à cette législation est de mettre fin à la disponibilité des informations pour les citoyens canadiens.

Il n'y a pas de compromis. C'est la voie de Trudeau ou rien.

La position du gouvernement s'est renforcée avec le remaniement ministériel de M. Trudeau. La nouvelle ministre du Patrimoine s'est engagée à défendre le projet de loi C-18 jusqu'au bout. « La nouvelle ministre du Patrimoine, Pascale St-Onge, affirme qu'elle s'opposera fermement aux géants de la technologie, alors que Facebook se prépare à mettre en œuvre son plan visant à bloquer l'accès des Canadiens aux nouvelles en réponse à la Loi sur les nouvelles en ligne », écrit le *Globe and Mail*. « La nouvelle ministre a indiqué jeudi qu'elle n'était pas prête à assouplir davantage la position du gouvernement face aux géants de la technologie, affirmant qu'elle était 'profondément déterminée à faire en sorte que le Canada dispose d'une presse libre et indépendante, car c'est un élément fondamental de notre démocratie'. »

Cela signifie que les contenus d'actualité sur Meta seront bloqués dans un avenir prévisible. Le gouvernement est en train de négocier avec Google, qui menace également de retirer les contenus d'actualité du Canada.

Si la réglementation générera des revenus pour les contenus d'information canadiens, le véritable avantage pour le gouvernement Trudeau réside dans la réaction des sites des réseaux sociaux.

M. Harding a écrit : « Cette politique, censée garantir un environnement médiatique national robuste et favorable à la démocratie, bla-bla-bla, vise en réalité à assurer la survie des médias établis en tant qu'aile de propagande pour l'idéologie du gouvernement. » L'interdiction de Facebook profite à Trudeau en supprimant la capacité des médias indépendants à atteindre un public et à générer des revenus ; elle réduit également les revenus publicitaires des sites d'information canadiens, ce qui les pousse vers les renflouements du gouvernement. Cela se traduit par l'influence du gouvernement.

« Non, le projet de loi C-18 ne fait rien pour s'assurer que la démocratie puisse respirer et tout pour s'assurer que les médias indépendants qui critiquent Trudeau soient étouffés », a poursuivi M. Harding. « Comme le veut la tradition libérale, cette politique n'est qu'un vaste simulacre dont les effets sont différents, voire opposés, aux objectifs qu'elle est censée promouvoir. »

Le véritable objectif du projet de loi C-18 est de renforcer le contrôle du gouvernement sur les médias grand public et de neutraliser les médias indépendants. Le scandale du Convoi de la liberté a montré à quel point les médias indépendants sont une épine dans le pied du récit et du non-respect de la loi de M. Trudeau. Aujourd'hui, M. Trudeau a élargi la chambre d'écho et réduit au silence une avenue pour la vérité. Il s'agit là d'une nouvelle réalisation de l'agenda de la gauche radicale au Canada.

## La famine de la parole

Le blocage des contenus d'actualité, dont la *Trompette*, sur Facebook au Canada met en lumière une prophétie future.

Dans le chapitre 10 de [L'Amérique sous attaque](#), le rédacteur en chef de la *Trompette*, Gerald Flurry, explique comment Amos 7 nous donne la séquence clé des événements dans le gouvernement américain juste avant le retour de Jésus-Christ. Une période de corruption gouvernementale intense est suivie par le retour de Donald Trump, symbolisé dans Amos par le roi Jéroboam. Cet événement spectaculaire se produira très bientôt. Pendant ce temps, un message d'avertissement continuera d'être envoyé aux nations d'Israël du temps de la fin, y compris les États-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada et les autres nations du Commonwealth.

Cependant, Ézéchiël 3 : 7 dit : « Mais la maison d'Israël ne voudra pas t'écouter, parce qu'elle ne veut pas m'écouter ; car toute la maison d'Israël a le front dur et le cœur endurci. » Nos péchés nous ont rendus impudents (irrespectueux) et durs à l'égard du message de Dieu qui nous corrige et nous avertit avec amour. C'est à cette époque que « le pays ne peut supporter toutes ses paroles » (Amos 7 : 10). Bientôt, ces nations ne pourront plus supporter un message d'avertissement tiré de la Bible. C'est le message qui est diffusé sur [latrompette.fr](#).

Cela culmine avec la prophétie d'Amos 8 : 11 : « Voici, les jours viennent, dit le Seigneur, l'Éternel, où j'enverrai la famine dans le pays, non pas la disette du pain et la soif de l'eau, mais la faim et la soif d'entendre les paroles de l'Éternel. » Tous ces événements mondiaux mènent au point où le message et la vérité de Dieu seront complètement effacés et censurés. Vous ne pourrez pas y accéder sur Internet, à la télévision, à la radio ou dans la presse écrite.

« Bientôt, les gens ne pourront trouver aucune de ces brochures, » écrit M. Flurry dans [Le Lion rugit—Le livre d'Amos](#) « Ils ne pourront trouver aucun aliment spirituel ! Les gens réclameront à grands cris que quelqu'un 'répandé' la parole de Dieu— Ses prophéties révélées. Mais, il sera alors trop tard physiquement. »

Le projet de loi C-18 et le blocage de la *Trompette* sur Facebook au Canada n'est pas la famine de la parole, mais il donne aux Canadiens un petit avant-goût de ce que sera une famine de la parole de Dieu : vous vous réveillez le matin et vous ne pouvez trouver le message de la *Trompette* nulle part. Cela montre à quel point la famine peut survenir rapidement.

Profitez-vous de la *Trompette* pendant qu'elle est encore disponible ? Vous préparez-vous à la famine spirituelle ?

Si vous vivez au Canada et que vous avez utilisé Facebook pour lire notre contenu, il y a deux choses que vous pouvez faire pour continuer à nous trouver. Tout d'abord, vous pouvez visiter notre site Web directement et voir le nouveau contenu publié quotidiennement.

Vous pouvez également vous abonner à notre service de courriel, *la Trompette en Bref*. Vous pouvez choisir parmi une variété d'options et recevoir ce message directement dans votre boîte de réception, de sorte que vous ne manquiez jamais les histoires et les développements les plus importants.

C'est l'époque dans laquelle nous vivons. Lisez [L'Amérique sous attaque](#) pour en savoir plus sur les événements importants qui se produiront prochainement, et agissez en conséquence de cette vérité avant qu'il ne soit trop tard.